

## Bilan d'activité des professeurs référents dans les Réseaux « Ambition Réussite » 2009-2010.

**GAGNEUIL Françoise**, Professeure certifiée hors-classe de Lettres Modernes,  
Collège François-Rabelais de Mons-en-Baroeul, nomination définitive.

**Service disciplinaire** : nommée à la rentrée scolaire 2006-2007, j'exerce en lettres modernes dans un niveau : une classe de 5è (français-latin).

**Ma mission de professeur- référent** s'inscrit dans le cadre des orientations du projet national, académique et d'établissement, ainsi que dans celui de ma lettre de mission. Elle est relative au dispositif « ambition-réussite ». Le diagnostic des membres du Conseil exécutif a permis de préciser mes champs d'intervention.

### 1. Développer l'aide aux enfants en difficulté scolaire.

Le P.P.R.E. vise en priorité les élèves de 6è, les doublants et ceux éprouvant des difficultés scolaires accentuées par des problèmes comportementaux (démotivation, absentéisme) et par des difficultés personnelles (problèmes de santé ou familiaux) . Il vise également à améliorer la maîtrise de la langue. Chaque semaine, une compétence d'ordre comportemental ou touchant à la maîtrise de la langue est inscrite dans un cahier de suivi et supervisée par les professeurs.

J'assure pendant une demi-heure une aide individualisée dans le cadre de chacun des P.P.R.E.. De plus, chaque élève se voit proposer au minimum une heure d'étude au cours de laquelle il est épaulé, en cas de besoin, par un assistant pédagogique. On ajoutera que l'élève peut également profiter de deux autres activités : la remédiation et la lecture en maternelle. Ces dispositifs concernent également les élèves non suivis en P.P.R.E..

La remédiation concerne les élèves de 6è qui ont été repérés par les maîtres de C.M.2. et par leurs professeurs. Sa quotité hebdomadaire est d'une heure par classe sauf quand il est possible d'en regrouper deux. Elle se compose de quatre séquences conçues pour pallier des lacunes pénalisant les élèves en toute discipline.

La lecture en maternelle s'inscrit désormais dans le cadre d'un atelier lecture concernant toutes les 6è confondues. Cette action a pour objectif d'améliorer le niveau de lecture et d'expression orale d'élèves auxquels il est nécessaire de redonner confiance en eux. Elle est conduite conjointement par un assistant-pédagogique en collaboration avec une professeure de grande section de maternelle. Après avoir travaillé avec les élèves du cycle 1 du premier degré, ces mêmes élèves rencontreront ceux du cycle 3 -C.M.2-(voir rubrique n° 7) .En fin d'année, le collège invite un membre de l'association « Lis avec moi » .

Depuis le mois de mai 2010, je prends en charge deux jeunes géorgiennes non francophones qui n'ont pu être acceptées en C.L.A. faute de place.

### 2. Viser l'excellence scolaire pour tous.

Le professeur de lettres classiques ayant obtenu l'agrégation, j'ai proposé, pour des raisons de service, d'assurer deux heures de latin en 5è afin qu'aucun élève ne se voie refuser cette matière.

Chaque classe de 6è suit un parcours d'excellence . J'y coanime un atelier théâtre avec deux intervenants de la compagnie « Les chantiers de l'inédit »et je participe aux répétitions de la chorale du collège.

### 3. Développer les actions culturelles .

J'ai participé à l'élaboration du spectacle du collège. J'ai organisé deux sorties au « Grand Bleu » ainsi que l'accueil de la troupe de « La Gayolle » au sein de mon établissement.

#### 4. Développer les liens avec les familles.

Les parents sont invités à prendre connaissance de la mise en place du P.P.R.E.. Ils sont régulièrement contactés, notamment lors de la signature du projet. Ces entretiens permettent en tant que besoin la mise en place d'un suivi orthophonique et/ou psychologique. Un contact avec les spécialistes est alors établi dans la mesure du possible.

#### 5. Développer la communication autour des difficultés des élèves.

J'assiste aux réunions du C.E.S.C. et je suis chargée d'assurer la liaison avec les enseignants. J'assure également la liaison entre la classe-relais et le collègue en cas de besoin.

#### 6. La gestion des tâches des assistants pédagogiques.

Je participe avec mes deux collègues à leur recrutement et leur propose une formation en méthodologie. Je leur permets d'assister à mes cours. Chaque semaine, lors d'une séance plénière, un point est fait sur leurs différentes tâches (aide au travail personnalisé, coprésence dans différents cours, préparation du brevet des collèves).

#### 7. Liaison école-collège.

Outre la lecture en maternelle, je suis intervenue dans les écoles du R.A.R. pour présenter l'établissement. Mme Lepercq, professeure des écoles (C.M.2. de l'école des Provinces de Mons), et moi-même coanimons des séances de maîtrise de la langue et des séances de lecture dans le cadre de deux défis lecture C.M.2. -6è.. Cette action se clôt sur une rencontre entre les enfants. M. Lepercq m'a invitée à observer des séances dans sa classe de C.P. J'ajoute enfin que je participe, avec les maîtres de C.M.2., à la constitution des classes de 6è.

### **Socle commun des compétences et connaissances.**

Les objectifs du P.P.R.E lui sont adaptés. La compétence du cahier de suivi est toujours en rapport avec un des piliers du socle commun, qu'il soit disciplinaire ou comportemental. Cette dernière doit toujours être accessible à l'élève.

### **Evaluation des élèves concernés par un P.P.R.E.**

Elle s'appuie sur les retours de la fiche de suivi, les bilans de conseils de classe, mais également sur les observations d'attitudes qui évoluent : mieux-être, baisse de l'absentéisme et des retards, devoirs rendus plus régulièrement, participation plus active,..

### **Nature de ma participation au comité exécutif.**

Participation aux réunions et consultation pour avis.

### **Besoins et attentes en adéquation avec ma mission.**

J'éprouve le besoin de continuer à suivre des élèves rencontrant des difficultés graves et durables et qui n'ont pas trouvé leur place en S.E.G.P.A. même si ce suivi n'entre plus dans le cadre des P.P.R.E. tels qu'ils ont été définis. Je souhaiterais développer la cointervention en collègue en dépit des contraintes horaires (concertations indispensables) imposées à des collègues déjà très sollicités par un public d'élèves difficiles. Cela me semble une condition qui permettrait de rendre encore plus efficace les P.P.R.E.

### **Perspectives d'action :**

Inciter les professeurs principaux à inviter les assistants pédagogiques aux séances de méthodologie, élaborer des documents améliorant la collaboration des P.P. et des professeurs référents.

**Observation libre.** : Il est essentiel que l'élève concerné par un P.P.R.E. , une remédiation et une lecture en maternelle s'y implique de manière non contrainte.